

Editorial

Formation en brefP 5

- La rentrée de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de février 2016 à Bejaïa.
- La rentrée de février 2016 à l'INSFPdu froid de Bir Mourad Rais, Alger.
- Centres d'excellence aux métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire.
- Une convention de partenariat entre le CNEPD et l'ICDL.
- Centre d'excellence aux métiers du bâtiment et des travaux publics.
- Convention de partenariat avec COSIDER.
- Les métiers des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Evénement.....P 14

- Concours du trophée des Chefs Cuisiniers et Pâtisseries.
- Célébration de la journée nationale des personnes handicapées.

Entretien..... P 18

- Entretien avec le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.
- Portrait.

Dossier.....P 24

- La mise en place de centres d'excellences dans le cadre du partenariat.
- Historique de la création du centre d'excellence Schneider Electric.
- Entretien avec le directeur du centre d'excellence Schneider Electric, M.Merghoub Yazid.

Pédagogie.....P 33

- Et si on parlait d'Andragogie ?

Métier.....P 37

- Technicien en horticulture et espaces verts.

Directrice de publication
Mme Rachida ALITOUCHE

Directeur de la Rédaction
Mr Mohamed Rahmouni

Rédactrice en chef
Mlle Houria MERAZKA

Révision linguistique
Mme Mina TOUNSI

Photographie
Mr Walid CHIKH

Conception & maquette
Mme Faïza MOSTEFAI

Editorial

Synthèse de la communication de M. Mebarki Mohamed, Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, lors d'une réunion avec les directeurs de wilaya pour examiner la situation du secteur à la veille de la rentrée professionnelle de septembre 2016.

Monsieur le ministre a indiqué que « le rôle du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est de former la ressource humaine qualifiée, nécessaire à l'entreprise économique et de façon plus générale, au développement socio-économique du pays, ainsi que de permettre aux jeunes, l'acquisition d'un métier facilitant leur insertion sociale et professionnelle », ajoutant que c'est ce postulat qui guidera en permanence la démarche du secteur.

Il a annoncé aussi que « l'offre globale pour l'année 2016-2017 prévoit 424.000 postes de formation dont 17.600 concernent les établissements privés de formation professionnelle ».

« L'offre englobe 296.000 postes de formation diplômante (70% par rapport à l'offre) et 128.000 postes de formation qualifiante (30% par rapport à l'offre) », a-t-il indiqué ajoutant que « la formation par apprentissage représente 52 % par rapport à la formation diplômante et 37% par rapport à l'offre globale alors que la formation résidentielle et la formation à distance représentent respectivement 26% et 2% par rapport à l'offre globale ».

« Pour assurer la réussite de l'année, le secteur a mobilisé tous les moyens nécessaires en infrastructures, équipements techniques et scientifiques et en encadrement », a signalé monsieur le Ministre.

« Des moyens supplémentaires sont également prévus, notamment la mise en fonctionnement de 15 établissements et de 66 équipements technico-pédagogiques, la mise en activité de 1393 formateurs recrutés et ayant terminé leur formation pédagogique, la programmation de 134 équipements technico-pédagogiques à réceptionner à partir de décembre 2016, également, l'entame de la procédure d'acquisition de 200 sections d'équipement destinées aux nouvelles spécialités et la généralisation de l'utilisation des TIC à tous les niveaux ».

Soulignant que toutes les wilayas ont élargi leur offre en termes de spécialités, M. Mebarki a appelé « à poursuivre la décentralisation des filières sollicitées (audiovisuel, arts et industries graphiques, maintenance automobile) » tout en faisant remarquer que « la diversification des offres de formation intervient dans le cadre de la modernisation et de l'actualisation des méthodes pour répondre de manière efficace aux besoins du développement économique et en priorité aux besoins de la conjoncture économique actuelle ».

« L'amélioration de la prise en charge des actions de formation

dans les filières considérées comme prioritaires par le gouvernement, dans le cadre des orientations de l'économie nationale (industrie BTP, agriculture, hôtellerie et tourisme), prévoit que ces filières seront développées dans les 48 wilayas.

Outre l'ouverture d'une nouvelle académie CISCO au niveau du centre d'excellence de BouIsmaïl (wilaya de Tipasa), il est également prévu la poursuite de la prise en charge des besoins en formation exprimés dans le cadre de la mise en œuvre des conventions en particulier la convention-cadre conclue avec le ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche au sujet des centres d'excellence dans les wilayas de Biskra, Bouira, Khenchla, Oran, El Oued, Mascara et Ain Defla ».

M. Mebarki a, par ailleurs, appelé à « associer le partenaire social à la réalisation des objectifs du secteur à travers le dialogue et la concertation, indiquant que cette démarche a montré ses vertus puisqu'elle a facilité la prise en charge des problèmes posés par les travailleurs et a permis de consolider un climat social serein au sein du secteur ».

La situation mondiale nouvelle, a amené l'Algérie à mettre en place un nouveau système économique basé sur la diversification de l'économie nationale, pour atténuer la grande dépendance aux hydrocarbures. C'est ainsi que le gouvernement a décidé de développer de façon prioritaire l'agriculture, le tourisme et l'industrie.

La Rédaction

La rentrée de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de février 2016 à Bejaïa



Le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Mohamed Mebarki, a mis l'accent à Bejaïa, sur la nécessité d'adapter les spécialités ouvertes aux nouvelles priorités économiques du pays.

En marge du coup d'envoi de la session de la rentrée professionnelle de février, 2016, le ministre a fait part de l'impératif de donner de l'importance à certains domaines de formation, dont notamment «les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du tourisme et de l'industrie».

Les spécialités importantes pour le développement socio économique et en même temps, très sollicitées par les jeunes ont été aussi renforcées notamment, les énergies renouvelables (installation des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques), le Bâtiment et travaux publics (conducteur des travaux publics, métreur vérificateur,

réhabilitation et rénovation du bâti), les métiers de l'eau et de l'environnement, l'hôtellerie tourisme, la mécanique.

M. Mebarki a, d'autre part, appelé à «la rationalisation de tous ces moyens et de faire en sorte à ce qu'ils soient en correspondance avec la qualité de la formation et des exigences socio-économiques du pays, ainsi que des mutations technologiques mondiales». Il a, également, souligné l'intérêt de consolider les centres d'excellence dont l'objectif est, selon lui, de former des techniciens qui maîtrisent les processus technologiques avancés et participent à assurer le transfert nécessaire de technologie.

Dans le même ordre d'idées, il a aussi précisé qu'« il est décidé à l'occasion de cette rentrée, la démultiplication-décentralisation des filières très prisées telles que: l'audio visuel, les arts et l'industries graphiques, la maintenance des véhicules légers, etc., au niveau d'autres wilayas disposant de moyens de formation en résidentiel ou en apprentissage, lorsque les conditions le permettent». Pour la prise en charge de la demande de formation en TS, des jeunes de niveau de 3^{ème} AS, il a souligné que «plus de 95 sections détachées ont été ouvertes au niveau des CFPA sous la responsabilité pédagogique des INSFP concernés par la spécialité». Il a ajouté que «la démultiplication, la diversification et la décentralisation des formations permettront d'assurer une équité en matière d'accès à ces formation notamment, au profit des zones rurales et urbaines défavorisées». C'est sur cette équité que M. le président de la république insiste dans la révision de la Constitution, à travers l'article 53.

Il a fait part de la volonté de son secteur de poursuivre l'amélioration du service public de la formation et de l'enseignement professionnels, mettant en avant les efforts entrepris par l'Etat, notamment en termes de mobilisation d'infrastructures, d'équipements ou d'encadrement : plus de 1230 CFPA et INSFP, 25 000 formateurs, des milliers de sections d'équipements, etc. A tout cela se rajoutent, en matière d'infrastructures, l'ouverture de 10 nouveaux établissements pour accueillir un plus grand nombre de candidats, a-t-il dit. A l'occasion de cette rentrée de février 2016, le secteur a mobilisé plus de 265 000 postes de formation tous modes et dispositifs de formation confondus.

Cette rentrée se caractérise par une offre de formation de 282 spécialités couvrant les 22 branches professionnelles de la nomenclature des spécialités offertes. Elles sont sanctionnées par un diplôme de formation et plus de 112 spécialités concernant les formations qualifiantes initiales de courte durée, sont sanctionnées par un certificat de qualification ou attestation de qualification.

Beaucoup d'établissements ont élargi

leurs offres en puisant parmi les 440 spécialités de la nomenclature nationale. A ce sujet, la nomenclature s'est enrichie de 03 nouvelles spécialités qui sont : le BT Géologue Minier (INSFP Adrar), le BTS Traitement des matériaux option : traitement de surface (CFPA Azazga, Tizi Ouzou), BTS Efficacité énergétique et automatisme industrielle (Rouïba-Alger).

En s'adressant aux formateurs, le Ministre les a exhortés à s'investir encore plus pour améliorer les dispositifs mis en place, pour répondre aux besoins du développement économique, mais aussi, pour faciliter l'intégration des jeunes algériens dans le monde du travail. Il a signalé que c'est par les formateurs que passent l'éducation et la formation de nos enfants, pour en faire les meilleurs acteurs de demain, «la responsabilité est grande, mais elle est noble» a-t-il ajouté.

Dans ce sens, il a précisé que « le ministère ne ménagera aucun effort; pour assurer de manière continue l'actualisation des connaissances des formateurs et l'acquisition de nouvelles, car les métiers évoluent aux rythmes des évolutions techniques et technologiques. « Le réseau d'ingénierie et de formation est déjà mobilisé et des possibilités de coopération avec l'étranger sont à l'étude » a-t-il ajouté . M. Mébarki a invité le staff du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à être de véritable managers pour travailler en collaboration avec les entreprises implantées dans leurs localités et tout l'environnement socio économique pour anticiper sur les besoins et élaborer la carte de la formation de la wilaya, voire de l'établissement.

Dans ce cadre, il a précisé que «l'apprentissage est considéré comme le meilleur mode de formation professionnelle car, il se fait par l'acquisition en cours d'emploi d'une qualification permettant l'exercice d'un métier dans les divers secteurs d'activités économiques liés à la production de bien et de services». L'apprentissage permettra aussi de revaloriser et réhabiliter les métiers manuels déficitaires dans le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, l'industrie, l'artisanat traditionnel, le tourisme, etc. a-t-il ajouté .

Document du MFEP

Rentrée de février 2016 à l'Institut National Spécialisé de la Formation Professionnelle du Froid de Bir Mourad Rais, Alger

L'INSFP du Froid (ex. Institut de Technologie du Froid) de Bir Mourad Rais (ALGER), a été créé par décret n°74-49 du 31 janvier 1974, sous la tutelle du Ministère du Commerce. Il a été conféré au Ministère du travail, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, par décret n°98-210 du 20 juin 1998. Il fut érigé en INSFP par décret n°200-239 du 15 août 2002 portant création d'instituts nationaux spécialisés de formation et transformation de l'Institut de Technologie du Froid et de centres de formation professionnelle et de l'apprentissage en instituts nationaux spécialisée de formation professionnelle.

La rentrée professionnelle de février 2016 dans cet INSFP a concerné un effectif global de 125 stagiaires qui se répartit comme suit :

- 60 stagiaires en formation résidentielle dans la spécialité de TS en installation et maintenance des équipements froid et climatisation.
- 65 stagiaires en apprentissage dans la même spécialité et dans la spécialité de TS en maintenance des équipements informatiques et bureautiques.

L'INSFP du froid de Bir Mourad Rais qui a une capacité d'accueil pédagogique de 250 places, accueille actuellement un effectif de 485 stagiaires (nouveaux et anciens). Cet établissement gère aussi une annexe comprenant 07 locaux, 02 ateliers et cinq salles de cours. Cette infrastructure est située dans la commune d'El Madania, Alger. La saturation de l'internat au niveau de l'INSFP constitue un frein à l'accroissement des effectifs pouvant être admis en formation.



Après le cycle complet de formation, les stagiaires accèdent à la vie professionnelle active et sont affectés auprès des entreprises utilisatrices du froid et du conditionnement d'air si des besoins sont formulés. Au terme des études, les stagiaires sortants sont classés selon l'ordre de mérite. La délivrance des diplômes n'est effective qu'après leur stage de post-formation en entreprise.

Malgré les contraintes et les difficultés rencontrées. (60 déperditions ou abandons pour cette rentrée car la plupart des candidats viennent du sud (Ghardaia, Biskra, Jijel.....). Il apparaît à travers les informations recueillies au cours de cette enquête, que la rentrée de février 2016 s'est effectuée dans de bonnes conditions à l'INSFP du froid de Bir Mourad Rais qui continue à attirer les candidats car les débouchés en froid sont nombreux et diversifiés (secteur commercial, secteur industriel, secteur agro – alimentaire, transport, etc.....).

Centres d'excellence aux métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire

Le Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi et le Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mebarki Mohamed, ont procédé, à la signature d'une convention sur la création de centres d'excellences aux métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire.

C'est lors d'une journée d'étude, tenue à El Biar, Alger, le 25 janvier 2016 que le processus de mise en place de centres d'excellence aux métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire dans les wilayas de Khenchela, El-Oued, Bouira, Biskra, Oran, Mascara, Aïn Defla, a été explicité.

Dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et avec le soutien technique et professionnel des opérateurs économiques notamment locaux et nationaux, la création de ces centres d'excellence responsabilisera les différents acteurs locaux (DFEP, DSA, DPRH, CNA, CAW), pour leur implication dans la mise en place de ces centres. Il s'agit également de susciter l'implication et l'adhésion des opérateurs économiques tels que les groupes industriels, conseils professionnels et inter-professionnels, fermes pilotes, exploitations agricoles etc. dans le processus de formation, notamment dans l'identification des filières, le parrainage des diplômés et l'accueil des stagiaires et apprentis en vue de les accompagner dans la création de leur projet professionnel.

Pour ce qui est des domaines de collaboration entre les deux secteurs, il s'agit de:

- l'appui et l'accompagnement dans le processus de mise en place des centres d'excellence,
- l'identification des partenaires potentiels à impliquer dans la concrétisation de

ces centres,

- l'identification des filières prioritaires et stratégiques de chaque wilaya ou région,
- la formation des formateurs et maîtres d'apprentissage et la mise à la disposition des formateurs spécialisés, susceptibles d'assurer une assistance dans le domaine de l'ingénierie pédagogique (élaboration et actualisation de référentiels de formation),
- la mise en place de nouveaux outils de suivi et d'évaluation des stagiaires et apprentis.

Dans son allocution, M. le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels a rappelé que «devant la chute brutale des prix du pétrole, le gouvernement réoriente son activité économique vers des domaines porteurs, où l'Algérie dispose d'un potentiel important». Il a ajouté que «avec l'industrie et le tourisme, l'agriculture constituera une activité essentielle dans le développement économique du pays». Il poursuivra en expliquant que ces centres d'excellence aux métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire serviront de modèle de référence aux autres établissements du pays.

Il conclura son intervention sur l'intérêt, pour le secteur, d'offrir des formations adaptées à l'environnement économique et aux normes et standards internationaux.

Melle Houria Merazka

Une convention de partenariat entre le CNEPD et l'ICDL

« Cette convention vient concrétiser la volonté du gouvernement, à l'ère d'une économie mondiale en difficultés, à asseoir pour notre pays, d'autres alternatives que celle des hydrocarbures, à savoir l'industrie, l'agriculture, le tourisme, mais également le développement d'une économie numérique fondée sur le savoir et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, où la ressource humaine occupe une place prépondérante ».

Ce sont là les propos de Mohamed Mebarki, Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, à l'occasion de la convention de partenariat portant sur l'intégration des normes ICDL (International computer driving licence) paraphée le 15 mai 2016 à Alger par le Centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD) et l'ICDL El Djazair.

La convention de partenariat a été signée par le Directeur général du CNEPD, Brahmi Saïd et par le DG de l'ICDL El Djazair, Mahi Halim en présence de représentants, à l'échelle régionale et internationale.

Lors de cette cérémonie, M. le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels a souligné que « l'élargissement des possibilités de formations dans les établissements, en informatique, en automatisme, en téléphonie, etc... par l'acquisition de plate formes techniques de formation et par l'implication dans la formation d'entreprises leaders dans leur domaine de compétences, sont des premières réponses aux défis qui les attendent ».

Il poursuit son intervention en précisant que « cette convention s'inscrit parfaitement dans cette politique puisqu'elle contribue à la création des conditions favorisant l'émergence et la disponibilité de compétences nationales en mesure de produire des richesses grâce à la maîtrise des nouvelles technologies ».

Il a déclaré aussi que « cette convention

s'inscrit, également, dans le cadre du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels visant l'appropriation de l'usage des TIC par ses stagiaires en particulier et le citoyen algérien en général ».

Il a encore précisé que « l'acquisition d'un standard universel dans le domaine qui est ICDL ou bien PUCI? (Passeport Universel des Compétences Informatiques), valorise encore plus la formation et le diplôme dans ce domaine et que ce nouveau partenariat avec ICDL constitue une étape complémentaire et une consolidation des collaborations déjà engagées, notamment avec les leaders mondiaux CISCO, Microsoft et bien d'autres, pour la formation et la certification des jeunes stagiaires ».

Il a indiqué aussi que « la signature de cette convention traduit la volonté d'ouverture de son secteur à poursuivre ses efforts en matière de modernisation et d'intégration du label d'excellence dans les formations qu'il dispense, notamment dans le domaine des TIC ».

Pour sa part, le DG du CNEPD M. Brahmi Saïd a estimé que « la signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en intégrant davantage les technologies nouvelles ».

De son côté, le DG de l'ICDL El Djazair a déclaré, que « le programme ICDL constitue un standard international en matière de compétence digitale et qu'une plate-forme de formation à distance sur tous les modules constituant le premier niveau d'une certification ICDL sera mise à la disposition du Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels »

Lors de cette cérémonie des attestations de certification ICDL ont été remises à des formateurs appelés à enseigner ces programmes de formation aux futurs stagiaires.

Des accréditations ont été également décernées aux établissements ICDL/MFEP.

Création d'un centre d'excellence aux métiers du bâtiment et des travaux publics. Convention de partenariat avec **COSIDER**



Une convention de partenariat a été signée, le 16 juin 2016 à Alger, entre le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et le groupe Cosider par le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mébarki et le PDG du groupe Cosider pour la création d'un centre d'excellence de formation professionnelle aux métiers du bâtiment et travaux publics. Ce centre sera abrité au CFPA El Harrach 2, Alger.

Cette convention permettra la valorisation de capacités très importantes d'offres d'emplois, et la création de petites et moyennes entreprises, tout en améliorant l'image de ces métiers. Il faut savoir que parmi les secteurs qui créent le plus d'emplois en Algérie, figurent le bâtiment et les travaux publics, deux importantes activités qui ont besoin d'un grand nombre de main-d'œuvre qualifiée, possédant des capacités à satisfaire les besoins du secteur économique.

Ce nouveau partenariat, inscrit dans un cadre de partenariat efficace et dynamique entre le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et le groupe COSIDER, a pour objectifs de:

- définir et actualiser les compétences des formateurs,
- définir les spécialités de la formation professionnelle,
- renforcer la relation entre les établissements de formation et les entreprises économiques,
- impliquer les opérateurs économiques pour enrichir davantage les offres de formation et les approches pédagogiques,
- créer des formations initiales et continues de qualité.

Lors de la cérémonie de signature, M. Mebarki a souligné que la création de ce nouveau centre est très importante pour le développement et la formation de la main-d'œuvre qualifiée. *«Il s'agit de former une ressource humaine qualifiée, capable de contribuer au développement économique du pays»*, a-t-il dit, mettant l'accent sur le rôle que peut jouer l'entreprise en matière de formation. Et d'ajouter que l'Etat *«a fait beaucoup d'efforts pour promouvoir l'entreprise et lui permettre de jouer un rôle central dans le développement économique du pays»*. De fait, cet effort se traduit par *« la réalisation de*

pas moins de 1240 centres de formation situés dans les quatre coins du pays avec leurs encadrements pédagogiques, leurs équipements scientifiques et techniques», indiquera le ministre M. Mohamed Mebarki, ajoutant que le secteur *«œuvre à améliorer davantage la qualité de la formation et l'adaptation des différentes spécialités aux besoins du secteur économique»*. Ainsi, la création de ce centre *«s'inscrit dans le cadre de l'exécution de l'orientation du gouvernement afin de réaliser les objectifs du plan quinquennal 2015-2019 pour améliorer la formation professionnelle et qualifier la ressource humaine qui se veut l'un des outils contribuant à diminuer des effets négatifs du recul des prix du pétrole »*.

Pour sa part le PDG de Cosider a précisé que *«cette convention est témoin de l'importance particulière accordée par l'Etat à un secteur aussi vital que celui de la formation de la ressource humaine»*. Tout en ajoutant que l'objectif de cette convention consiste à apporter les réponses idoines à certaines insuffisances en matière de disponibilité d'une ressource humaine qualifiée, il a relevé que le groupe Cosider *«s'inscrit dans la politique du gouvernement visant à hisser le niveau de qualification du personnel pour une meilleure rentabilité de l'entreprise évoluant dans ce segment d'activité à partir de l'introduction des nouvelles techniques et procédés utilisés dans les grandes entreprises »*.

Pour rappel, le Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé une convention avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en février 2016, qui a pour objectif de satisfaire les besoins exprimés par le secteur en main-d'œuvre qualifiée représentant plus de 50.000 personnes pour le plan quinquennal (2015 – 2019) dans les métiers du bâtiment, de l'habitat, et de l'urbanisme.

Les métiers des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC)



Un projet de trois conventions a été signé le 25 juillet 2016 à Alger entre le Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC), et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, portant notamment, sur la création d'un centre d'excellence consacré à la formation aux métiers des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce centre est localisé à Bousmail, dans la wilaya de Tipaza.

Les trois conventions ont été signées par la Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Imane-Houda Feraoun, et le Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.

M. Mebarki a souligné dans son allocution

que « la création de ce centre s'inscrit dans le cadre du développement et du renforcement des compétences, et de la mise à disposition sur le marché de l'emploi, des ressources humaines formées selon les standards universels et répondant aux besoins d'une économie nationale diversifiée ».

Il a précisé aussi que «ce projet vient, également, contribuer à la réalisation du programme du gouvernement en matière d'usage des nouvelles technologies et du développement dans notre pays, d'une économie numérique par la création des conditions favorisant l'émergence et la disponibilité de compétences nationales en mesure de produire des richesses grâce aux technologies du numérique et de la téléphonie».

Sur un autre plan, et s'agissant du financement des actions de développement des TIC, le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels a souligné que « le partenariat entrepris par les deux secteurs s'est traduit dernièrement par l'adoption de deux cahiers des charges soumis pour un financement à travers le Fonds d'appropriation des usages et du développement des TIC (FAUDTIC) ».

« Le premier concerne la mise à niveau de la plateforme ERP (planification des ressources de l'entreprise) et du développement d'un nouveau module relatif à la scolarité et suivi pédagogique des stagiaires, au niveau des établissements du secteur et le deuxième est relatif à l'acquisition des équipements et d'une plateforme d'enseignement à distance (LMS) pour la mise en place d'un centre de ressources pédagogiques, au niveau

du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ». a-t-il ajouté.

Pour sa part, Mme Feraoun a précisé «que le centre d'excellence dédié à la formation dans le domaine des TIC a pour objectif de développer une ressource humaine qualifiée dans les métiers liés aux nouvelles technologies et à adapter l'offre de formation aux besoins du développement économique et de la compétitivité des entreprises».

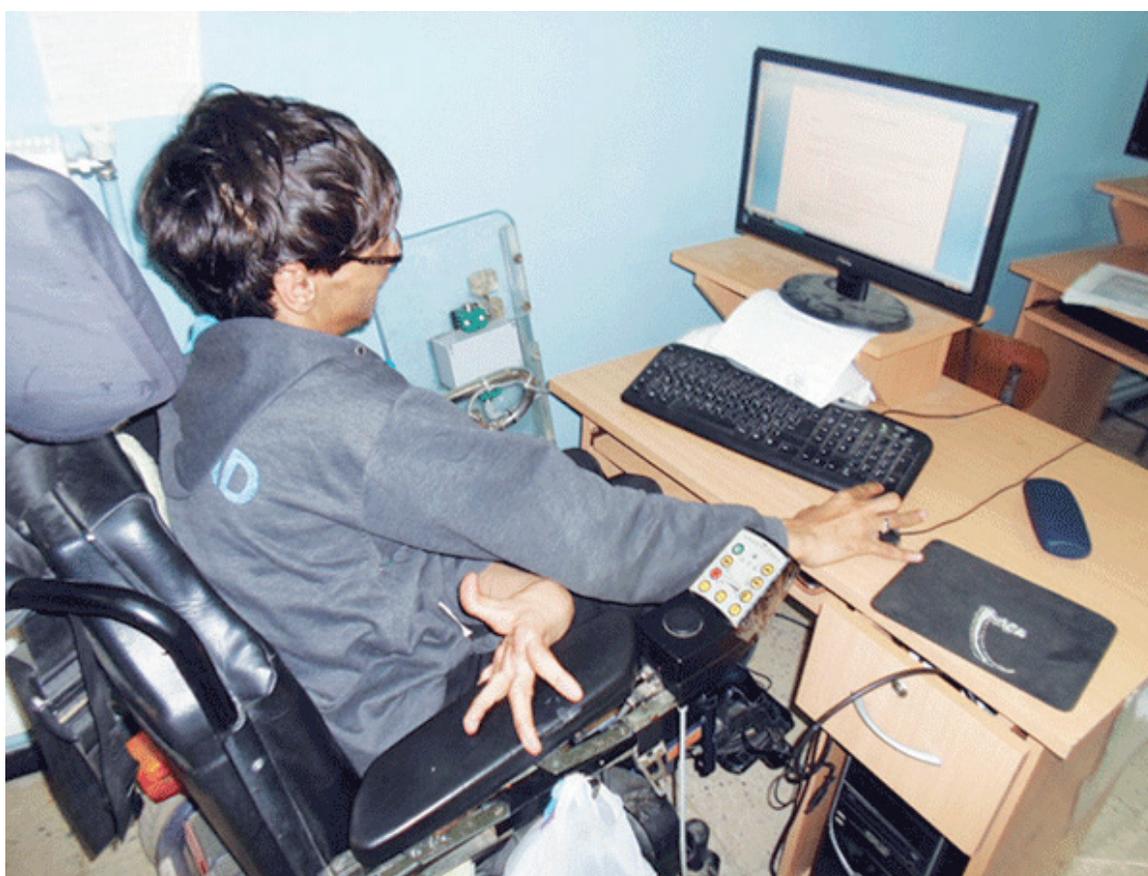
« Cette structure permettra d'accroître la capacité de production d'Algérie Télécom et de ses sous-traitants et de réaliser les ambitions du pays en matière de pénétration de l'internet et de la qualité du service associé», comme il «contribuera, également, à l'émergence d'une économie numérique solide», a-t-elle ajouté.

Il s'agit, également, «d'assurer la maintenance des équipements et des laboratoires en rapport avec les activités des entreprises relevant des MPTIC, et participer à la validation des programmes de formation, à la confection et à la révision des référentiels de formation professionnelle», a-t-elle déclaré.

Melle Houria Merazka



Célébration de la journée nationale des personnes handicapées



Le Centre régional de formation des jeunes handicapés «Chahid Tidjouimat Mohamed» de Corso, wilaya de Boumerdès, a accueilli la cérémonie de célébration de la Journée nationale des personnes handicapées, le 14 mars 2016, présidée par le Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence des 05 centres régionaux spécialisés

dans la formation des personnes handicapées physiques (Laghouat, Relizane, Alger, et Skikda, Boumerdès), des représentants du ministère de la solidarité nationale, des représentants du ministère du travail et de l'emploi et des assurances sociales, des représentants du ministère de la santé, des représentants du ministère de la jeunesse et du sport, des représentants des autorités locales et d'autres.

« Cette journée est la reconnaissance par

les pouvoirs publics du caractère particulier et prioritaire de l'intérêt aux personnes en situation de handicap, auxquelles l'Etat a consacré des droits, à travers la loi n° 02-09 du 09 mai 2002, relative à la protection et la promotion des personnes handicapées, dont celui fondamental de la formation professionnelle en tant que moyen privilégié d'accès à l'insertion socio professionnelle et surtout à l'autonomie socio économique » a souligné M. le Ministre.

La maîtrise d'un métier permettra à cette catégorie de citoyens d'affronter l'environnement souvent hostile, pour vivre dignement, par le travail et l'exercice de métiers, ou par l'entreprenariat à son propre compte, moyennant les aides prévues par les nombreux dispositifs de soutien à l'emploi et à la création d'entreprises.

«Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels déploie un potentiel de formation au profit des handicapés qui n'a cessé d'augmenter, ce qui a permis de qualifier depuis 1999 à ce jour, quelques 30.000 jeunes dont près de 11.000 filles» a affirmé M.Mébarki.

« Ainsi nos capacités annuelles d'accueil en formation passent de 1200 stagiaires en 1999 à 1932 stagiaires pour l'année 2015 avec des formules diversifiées pour répondre aux besoins spécifiques des handicapés pour une formation professionnelle adaptée » a-t-il ajouté.

Il a précisé aussi que « pour tous les modes de formation, les effectifs en formation représentent un total de 1932 stagiaires handicapés dont 637 filles, année 2015 ».

Sur le plan réglementaire, M.Mébarki, ministre de la formation et de l'enseignement professionnels a souligné que « la priorité est réservée aux jeunes handicapés physiques, demandeurs de formations dans les spécialités compatibles avec différents types de handicaps. La dérogation leur est accordée concernant le niveau

scolaire pour l'accès aux spécialités de niveau 1,2 et 3, la priorité leur est également octroyée pour l'hébergement, la non-limitation de l'âge pour l'apprentissage et enfin la prise en charge par l'Etat des 12 premiers mois de présalaire des apprentis quelle que soit la durée de la formation. »

Selon le ministre, l'accès à toutes les spécialités est ouvert à ces catégories spécifiques, tant que l'handicap le permet», soulignant l'effort supplémentaire afin de leur ouvrir des spécialités qui les aideront à intégrer facilement le monde du travail, M. Mebarki a annoncé parmi ces spécialités :

la menuiserie en bâtiment, l'électricité en bâtiment, la sculpture sur bois, la confection d'habits traditionnels, l'informatique adaptée au braille, la couture, la coiffure, la pâtisserie, la céramique, le standard.

Des mesures sont en cours en «vue de renforcer cette dynamique de formation dans le secteur par la diversification des offres de formation, la promotion des compétences des formateurs et le développement des métiers des services dédiés à ces personnes», a ajouté le ministre.

La célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques a englobé la tenue de nombreuses expositions d'œuvres réalisées par ces catégories spécifiques issues de plusieurs wilayas du pays, aux côtés des dispositifs étatiques d'aide à l'emploi, de l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), ainsi que de représentants des associations.

L'opportunité a donné lieu à la récompense de nombreux stagiaires, relevant de ces catégories spécifiques, ayant bénéficié d'une formation spécialisée à travers différents établissements du pays.

Melle Houria Merazka

Concours du trophée des Chefs Cuisiniers et Pâtisiers

Ambiance inhabituelle au Palais des expositions Safex, Pins Maritimes au niveau du salon **DJAZAGRO**, du 18 au 21 avril 2016: c'est le premier concours **Djazair Excellence** des professionnels et des jeunes talents dans les métiers de bouche «cuisine» et «pâtisserie». Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels a organisé, en partenariat avec l'agence V Média, ce premier concours.



Ce concours a pour objectif de participer à la promotion de la formation professionnelle dans la branche d'hôtellerie tourisme et de valoriser les compétences acquises par les stagiaires et les apprentis des établissements de formation professionnelle dans les métiers de la cuisine et de la pâtisserie. Il vise également à créer un espace de rencontre et d'échange entre les jeunes talents (stagiaires et apprentis des établissements) et les professionnels.

Pour les organisateurs de Djazair

Excellence, les principaux objectifs de ce concours sont de découvrir les talents algériens et mettre en valeur le patrimoine culinaire, les produits du terroir et l'artisanat, ainsi la gastronomie algérienne aura la chance de participer aux concours internationaux.

Ces compétitions sont destinées aux jeunes talents (stagiaires et apprentis des établissements de formation professionnelle publics et privés) et aux professionnels (la



majorité diplômés des établissements publics et privés).

La finale du concours des professionnels a été organisée au profit de 24 candidats concurrents, qualifiés lors de la demi finale les 21, 22 et 23 février 2016, à l'institut National

spécialisé de formation professionnelle hôtellerie Tourisme EL KERMA Wilaya de Boumerdés, représentants huit (08) établissements (08 équipes) de six (06) wilayas, à raison de 3 candidats par équipe, encadrés par un coach (formateur).

Les wilayas et les établissements qualifiés par ordre de mérite pour la finale, sont :

Wilaya	Etablissements	Nombre de candidats par équipe	Nombre coach par équipe
TIZI OUZOU	CFPA Tigzirt	03	01
TLEMCEM	INSFP IMAMA	03	01
BOUMERDES	INSFP El Kerma	03	01
ALGER	ETABLISSEMENT privé (La Chef)	03	01
JIJEL	CFPA JIMLA	03	01
SAIDA	CFPA M Orsli Mohamed	03	01
ALGER	CFPA EL Harrach I	03	01
	ETABLISSEMENT privé (Arts et Métiers)	03	01
TOTAL	08	24	08

Ces 24 candidats ont bénéficié de séances d'entraînement durant 03 jours, du 24 au 26 mars 2016, au niveau du CFPA Bab-Ezzouar, encadrées par des professionnels (chefs cuisiniers).

La finale du concours des professionnels a été organisée au profit de 08 candidats dont 4 concurrents au trophée chef cuisinier et 4 concurrents au trophée chef pâtissier.

Cette qualification a eu lieu après présélection sur book, qui a donné lieu à une sélection par un examen écrit et un entretien avec le jury le 20 février 2016 à l'INSFP EL KERMA de Wilaya de Boumerdés.

La finale du concours, a eu lieu au niveau des 04 Boxes réservés au déroulement de la compétition, selon un planning.

Ces concurrents ont été jugés par un jury mixte Algéro - Français d'envergure internationale, choisi pour ses compétences

et ses références, il est renforcé par deux formateurs en qualité de commissaires du CFPA Bab-Ezzouar et de L'INSFP Ain-Temouchent.

Lors de cette cérémonie, les lauréats ont été honorés en fonction des résultats et récompensés de ce fait par des trophées et médailles.

En conclusion et selon les résultats de ce concours, une responsable du ministère de la formation et de l'enseignement professionnels a souligné que «cet événement peut être institutionnalisé». Préparé suffisamment à l'avance, il sera intégré dans le cursus de formation, il sera un objectif pédagogique. «On va accompagner la préparation des équipes de formateurs et profiter du transfert de savoir-faire des chefs ».

A quand le prochain concours?

Melle Houria Merazka

Entretien avec le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, **Mohamed Mebarki** a la lourde tâche d'ajuster la formation à l'emploi et d'ouvrir les portes du marché du travail à des milliers de jeunes. Plus de 600.000 d'entre eux sont admis dans les établissements de son département, dans des spécialités ouvrant directement sur les entreprises. Mais ces diplômés sont peu valorisés, en raison d'une perception erronée. Le ministre entend bien changer la donne.

Les trésors de la formation professionnelle

Propos recueillis par **Majed Nehmé**

- *L'un des rôles de la formation professionnelle est de faire le lien entre le marché du travail et les entreprises. L'organisation actuelle de votre secteur répond-elle d'une façon satisfaisante à ces objectifs ?*

La feuille de route du secteur de la formation et l'enseignement professionnels est, justement, de former la ressource humaine qualifiée et nécessaire à l'entreprise économique et, de façon plus générale, au développement

socioéconomique du pays. Cette action constitue l'une des priorités du gouvernement, dans le cadre de son plan d'action 2015-2019.

En fait, la formation d'une ressource humaine qualifiée a toujours été le centre d'intérêt des pouvoirs publics en Algérie, avec à leur tête le Président de la République. Elle constitue un élément fondamental du développement socioéconomique et de l'unité nationale. Car la formation des jeunes pour l'acquisition d'un métier répond à la demande de l'entreprise, mais facilite aussi leur insertion sociale et au travail.

* Les Centres d'excellence

Sur le plan des moyens, l'Etat a beaucoup investi : plus de 1240 établissements, 64 000 fonctionnaires dont 28 000 formateurs, des équipements technico didactiques adaptés et renouvelés, et d'autres moyens sont mobilisés. Les programmes mis en place par notre secteur en matière de formations techniques relèvent de 22 branches d'activité déclinées en 422 spécialités, organisées selon diverses formules de formation: présentiel, apprentissage, cours du soir et à distance. Ces nombreux dispositifs sont aussi adaptés

aux catégories socioprofessionnelles spécifiques : jeunes sans niveau scolaire requis, femmes rurales et au foyer, handicapés, population en milieu carcéral, alphabétisation, qualification...

Par ailleurs, l'organisation du secteur vise à l'amélioration permanente de l'acte de formation et de qualification de la ressource humaine selon les évolutions technologiques du monde, afin de faire face aux mutations économiques mondiales de l'heure. C'est pourquoi nous nous attelons à la modernisation et à l'actualisation des méthodes de formation pour répondre, de manière rapide et efficace, aux besoins urgents et prioritaires de la conjoncture économique du pays. En effet devant la nouvelle situation caractérisée par la chute du prix du pétrole, le gouvernement réoriente l'activité économique vers des secteurs porteurs et met en place des méthodes et des mécanismes, y compris en formation aux métiers, pour diminuer des effets négatifs de cette nouvelle situation.

• **Comment procédez-vous ?**

Notre démarche est fondée essentiellement sur une plus grande ouverture de nos établissements de formation sur leur environnement socioéconomique, à travers le développement du partenariat avec les entreprises économiques.

Cela afin de déterminer de manière collégiale et concertée les spécialités à ouvrir et les contenus de formation, ainsi que l'impact à donner à ces spécialités, et ce, dans le

cadre de la politique du gouvernement en matière d'adéquation de la formation avec les besoins du développement.

Cette nouvelle démarche permet d'identifier clairement les besoins de chaque secteur d'activité en ce qui concerne les qualifications nouvelles à travers des formations initiales, le dimensionnement des besoins et le renforcement des compétences des travailleurs à travers les formations continues.

- ***La formation professionnelle évolue avec la transformation des métiers, notamment du fait de la révolution technologique en cours, en particulier dans le numérique. Votre secteur prend-il suffisamment en compte ces évolutions pour assurer cette transition ?***

Toutes les actions du secteur traduisent parfaitement la politique du gouvernement en matière d'adaptation de la conduite de l'économie nationale aux exigences de l'environnement international, en particulier du développement universel des techniques et de la technologie.

Le secteur veille à la modernisation de l'ensemble du dispositif de formation par l'intégration des technologies propres à un enseignement moderne, et l'adoption de méthodes d'enseignement et d'ingénierie pédagogiques innovantes, aux normes universelles. Ainsi, la formation permanente et continue des formateurs obéit à l'évolution rapide

des techniques et des technologies. Les équipements technico-didactiques utilisés pour la formation suivent également cette nécessaire évolution.

D'un autre côté, la formation par apprentissage en entreprise, sur un poste de travail, permet de maintenir l'adéquation entre la formation et l'évolution des métiers et des techniques.

La création de centres de formation, dits d'excellence, en partenariat avec les entreprises économiques entre aussi dans ce cadre. Ces établissements sont créés en collaboration avec des partenaires leaders dans leur domaine d'activité. Par exemple dans le secteur des technologies de l'information et des communications (Tic) , avec la collaboration d'Algérie Télécom dans le domaine des télécommunications et des métiers de la téléphonie ; dans le secteur de l'agriculture, avec des opérateurs économiques spécialisés dans l'agriculture et l'agroalimentaire ; dans l'électricité et l'énergie, grâce au partenariat avec la société Schneider-Electric France, ou encore dans le secteur du bâtiment et de la construction , avec la collaboration de l'entreprise algérienne Cosider et ses partenaires étrangers.

Ces centres d'excellence tiennent compte de l'évolution des métiers. Ils s'inscrivent aussi comme une réponse aux changements et aux mutations technologiques dans le monde et œuvrent à l'adaptation des offres de formation aux besoins imposés par les muta-

tions économiques. Dans ce cadre, les entreprises offrent le soutien nécessaire en matière de transfert de l'expérience professionnelle et technique. Elles contribuent au développement des spécialités et des contenus des programmes de formation, ainsi qu'à la mise à disposition de moyens, non disponibles au niveau des établissements de formation. Ces établissements mettent ainsi à disposition un enseignement de qualité de même niveau et standard à un nombre plus élevé de demandeurs de formations où qu'ils se trouvent.

- *L'Algérie est donc prête à affronter la mondialisation avec des diplômés de l'enseignement professionnel très qualifiés...*

En effet, et c'est précisément la maîtrise des nouvelles technologies basées sur l'informatique, le numérique, l'électronique qui conditionne les performances de l'entreprise économique moderne. Tout autant que l'investissement financier ou l'amélioration de la gouvernance économique, la formation d'une ressource humaine qualifiée, capable de maîtriser l'utilisation des techniques et des équipements, constitue une condition à l'évolution de toute politique économique.

*Dimension transversale

Ainsi, pour réaliser les objectifs de son développement économique, en particulier dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019, l'Algérie a beaucoup investi dans la

recherche scientifique et dans l'enseignement en matière de Tic. Mais nous avons aussi investi dans la formation professionnelle d'ouvriers et de techniciens qualifiés, et cela dans tous les domaines. Car la formation et l'enseignement professionnels sont une dimension transversale qui accompagne toutes les activités économiques et de développement.

Pour les métiers de l'information et de la téléphonie, la nomenclature nationale actuelle du secteur offre 38 spécialités relevant du domaine des Tic, dans 4 branches professionnelles spécifiques: informatique, industrie graphique, technique audiovisuelle et électricité électronique énergétique. De plus, sachant qu'à l'ère de la numérisation toutes les activités reposent sur les technologies informatiques, nous avons introduit très tôt l'initiation aux domaines des Tic et à l'informatique à toutes les spécialités de formation. Tout comme nous avons accompagné le programme e-citoyen à travers la mise à disposition de tous les moyens informatiques aux établissements de formation.

* Emergence de compétences nationales

Sur le plan technique et professionnel, nous avons modernisé nos programmes et nos équipements, notamment dans le cadre du partenariat avec des entreprises. Cela participe au développement, au renforcement

des compétences et à la mise à disposition sur le marché de l'emploi de ressources humaines formées selon les standards universels, répondant aux besoins d'une économie nationale, diversifiée.

Cette manière de faire contribue également à la réalisation du programme du gouvernement qui encourage dans notre pays une économie « numérique ». Elle crée en effet les conditions favorisant l'émergence et la disponibilité de compétences nationales en mesure de produire des richesses grâce aux technologies du numérique et de la téléphonie.

Par ailleurs, l'intérêt de cette démarche n'est pas que d'ordre économique, et d'adaptation à la mondialisation, il est aussi social. En effet, en enregistrant de fortes croissances, le marché des Tic dispose d'un potentiel de création d'emplois très élevé, notamment dans les domaines des télécommunications et de la téléphonie, et offre de réelles perspectives de développement régional.

- *Vous avez introduit début 2016 plusieurs nouvelles formations, notamment dans la communication, les ressources humaines, l'agroalimentaire. Peut-on dresser un premier bilan ?*

Plusieurs actions ont été introduites au début de l'année 2016. Il y a eu l'élargissement de la nomenclature à des spécialités nouvelles et insuffisamment développées jusque là. Je peux citer

tout ce qui relève de l'utilisation des énergies nouvelles, de l'environnement et du traitement des déchets, de la téléphonie, de l'automatisme, et d'autres spécialités.

Ensuite, à chaque fois que nous avons pu réunir les conditions de réussite (en formateurs, équipements adaptés, environnement économique favorable, etc.), nous avons décidé d'ouvrir des spécialités très prisées par les jeunes, mais assurées uniquement par un nombre restreint d'établissements, à un maximum d'endroits. Cela a été le cas de l'audiovisuel, des arts graphiques, de l'hôtellerie et tourisme, etc.

Egalement dans ce cadre, et en convention avec des entreprises, des établissements ont été dédiés à des spécialités correspondant à des bassins industriels: mécanique à Constantine, automobile à Oran, électronique à Sidi Bel Abbès et Bordj Bou Arreridj, etc.

La mise en place de cette politique est en bonne marche. Nous pouvons citer quelques chiffres de diplômés dans les branches professionnelles les plus sollicitées par le marché du travail pour l'année 2015 (celle de 2016 est encore en cours) 18 600 diplômés de la branche agriculture ; 34 800 de la branche bâtiment et travaux publics ; 26 400 de la branche hôtellerie et tourisme; 12 600 de la branche artisanat traditionnel; 12 000 de la branche construction métallique, 12 000 de la branche métiers de l'eau et de l'environnement; 6300 de la branche mécanique, moteurs et engins; 17 600 diplômés de la branche électricité, électronique, énergétique; 28 000 de la branche industrie de l'habillement et des textiles.

Soit, en tout, quelque 250 000 jeunes diplômés, qualifiés et mis à la disposition du marché du travail, pour l'année 2015. C'est, pour nous, un objet de satisfaction, même si l'effort doit continuer.

«LES SORTANTS DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS SONT RECRUTÉS DANS DES DÉLAIS RECORDS»

- *La formation professionnelle a été étendue récemment aux métiers de l'agriculture et de la pêche. Quelle est la finalité dans le cadre de la sécurité alimentaire ?*

Toutes les politiques qui concernent l'agriculture doivent, bien évidemment, mener à brève échéance à une auto suffisance alimentaire ce qui est déjà le cas dans certaines filières. De plus, parce que l'Algérie dispose d'un potentiel intéressant, les secteurs de l'agriculture, de la pêche et toute l'industrie agroalimentaire sont considérés par le gouvernement comme domaines économiques prioritaires, en particulier dans le cadre de la recherche de substitutions aux hydrocarbures.

Il va sans dire que le secteur de la formation professionnelle doit contribuer, aux côtés d'autres secteurs formateurs, à la prise en charge de cette orientation : dans au moins 40 wilayas (sur les 48), notre secteur participe à la formation dans ces domaines. Nous avons également décidé, avec le secteur en charge de l'agriculture et des opérateurs économiques, de développer ensemble des centres d'excellence dans 6 wilayas à vocation agricole.

Ces centres serviront de guides et de référence aux autres établissements du pays.

Aussi, pour notre seul secteur, nous avons enregistré plus de 4 000 diplômés en agriculture, 2 000 en agroalimentaire, et quelque 1 500 dans le secteur de la pêche pour l'année en cours, dans les différents niveaux de formation. Notre secteur participe aussi à la formation continue des travailleurs de l'agriculture.

- *Depuis toujours, la formation professionnelle est considérée comme une voie moins prestigieuse que celle offerte par l'Education Nationale. Vous vous employez à redorer l'image de ce département, essentiel pour la modernisation de l'économie, qui a hérité de beaucoup de handicaps. Pouvez-vous expliciter votre projet ?*

Effectivement, comme dans beaucoup d'autres sociétés, l'image du cursus de formation professionnelle n'est pas aussi prestigieuse que celle de l'Education Nationale. Au-delà des considérations sociales, subjectives, à l'endroit des formations techniques et professionnelles, des raisons objectives nombreuses existent, en particulier l'inadaptation du système national d'orientation qui doit organiser les articulations entre les différents segments du système éducatif.

Mais, conscient de l'importance d'un tel secteur dans le fonctionnement de l'économie du pays, le gouvernement travaille à lui donner toute sa dimension. Pour ce faire, notre plan d'action est simple : d'abord, mettre en place les moyens et les méthodes pour répondre à la

demande sociale de formation, dans le cadre d'un système moderne et attrayant. Ensuite, mener en permanence une campagne d'information et de communication à l'endroit des jeunes et de leurs parents sur les possibilités et les avantages de la formation aux métiers, afin de faire reculer tous les clichés négatifs. Et il y a des réalités sociales et économiques qui imposent à tous un certain nombre de comportements ; je pense à l'intérêt que peut susciter tel ou tel cursus en termes d'insertion dans le monde du travail.

*Impliquer l'entreprise

Sur le plan organisationnel, comme je l'ai expliqué plus haut, le secteur se modernise à travers les méthodes, et surtout l'élargissement de la nomenclature à de nouvelles spécialités, en rapport avec l'évolution des techniques et des métiers. La relation avec l'entreprise est mieux organisée, notamment par l'implication de l'entreprise dans la définition des programmes et des contenus, ainsi que dans la formation par apprentissage.

Par ailleurs, la campagne de communication a intégré la dimension « devenir des diplômés de la formation professionnelle » En effet, toutes

les études montrent que les sortants de la formation et l'enseignement professionnels sont recrutés dans des délais records.

A ce titre, il est utile de rappeler qu'une étude réalisée dernièrement par l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) démontre que pas moins de 700 demandeurs d'emploi sur 1 000 issus de la formation professionnelle sont insérés en moins de 6 mois à partir du dépôt de leur demande.

Une autre étude réalisée par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) montre que plus de 60% des porteurs de projets sont issus de la formation professionnelle. Certes, dans notre action, on insiste beaucoup sur l'amélioration de l'employabilité des diplômés. Mais nos objectifs visent également à amener les jeunes à créer leur propre entreprise, grâce à des formations spécifiques et des mesures d'accompagnement à travers des dispositifs de soutien à la création d'entreprises avec lesquels nous travaillons en partenariat.

Nous sentons que les appréhensions sur la formation professionnelle sont déjà en train de diminuer.

Mebarki homme de science et d'action

Issu d'une famille pauvre originaire d'une région déshéritée de l'Ouest algérien, Mohamed Mebarki a le profil du premier de la classe et du fort en thème qui pousse ses maîtres à le soutenir à toutes les étapes de sa scolarité primaire et secondaire. Il devient homme de science, titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences physiques de l'université de Montpellier (France), et recteur des universités d'Oran (USTO) et de Bel Abbès.



Mohamed Mebarki est aussi un homme d'action : on le retrouve très tôt dans les rangs de l'Union Nationale des Jeunes Algériens (UNJA), puis militant du Front de Libération Nationale (FLN), et membre fondateur du Rassemblement National Démocratique (RND), les deux partis de la majorité parlementaire et présidentielle.

Après avoir occupé le portefeuille de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, il reprend le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels en mai 2015, poste qu'il avait occupé de 2012 à 2013.

A 63 ans, ce pur produit de l'école algérienne est au carrefour de l'économie et des ressources humaines, dans un pays jeune qui a vocation à l'émergence. Sa mission est d'autant plus difficile et complexe que, héritage d'une conception élitiste de l'enseignement, la formation et l'enseignement professionnels continuent à susciter peu d'engouement parmi la population cible. Au lieu d'être considérés comme des établissements de la seconde chance, les établissements du secteur sont le plus souvent appréhendés subjectivement comme des « sas à recalés » de moindre importance, dont les parents s'emploient à détourner leurs rejetons. Les milliers d'élèves qui quittent prématurément les bancs de l'école sans aucun diplôme ni savoir-faire se retrouvent alors dans l'informel comme gardiens de parkings ou vendeurs à la sauvette, au lieu d'intégrer les centres qui leur sont ouverts pour améliorer leur employabilité et accroître leurs chances de faire carrière.

L'Algérie a pourtant grandement besoin de cette main d'œuvre qualifiée et jeune dans l'industrie, le bâtiment, l'agriculture et les services. D'autant plus que, à la déperdition scolaire, s'est ajoutée la déperdition universitaire, avec des diplômés universitaires de formation générale qui peinent à se faire recruter par des entreprises de plus en plus exigeantes sur l'employabilité de ses recrues. A eux aussi, les établissements de formations professionnelles pointues offrent des débouchés. Plus de 600 000 jeunes sont admis dans les établissements de son département, dans des spécialités ouvrant directement sur les entreprises.

Membre du Conseil supérieur de l'éducation, Mohamed Mebarki a été parmi les premiers à alerter sur les dysfonctionnements du système éducatif dans des articles publiés dans la presse nationale qui ont fait du bruit en leur temps.

Avec cette idée centrale dont il ne s'est jamais départi : donner des lettres de noblesse à l'enseignement dont il a la charge, qui est facteur de réussite dans des pays développés comme l'Allemagne et des pays de l'Europe du Nord. Il professe une meilleure coordination des entreprises avec son ministère pour surmonter les faiblesses actuelles du secteur, sans ignorer que le changement de mentalité est une œuvre de longue haleine. Mais cet homme ouvert compte aussi sur le dialogue pour convaincre parents et chefs d'entreprise que, dans bien des cas, la voie la plus « évidente », l'enseignement général, n'est pas la plus sûre.

L'Algérie a besoin de tous ses enfants pour assurer le plus rapidement possible son décollage économique.

Source: Afrique Asie

La mise en place de centres d'excellence dans le cadre du partenariat

*Nouvelle stratégie de la formation et de l'enseignement
professionnels*



Dans un contexte international marqué par des évolutions technologiques importantes, il devient indispensable de mettre en place des centres de formation de haut niveau dans les domaines dont a besoin l'économie nationale.

Après avoir investi largement dans le renforcement des capacités physiques pour faire face aux flux importants de la demande de formation des jeunes, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a engagé pour le quinquennal 2015 – 2019 un programme d'amélioration de la qualité de la formation portée par le partenariat et la collaboration étroite entre les

différents acteurs du système de la formation et de l'enseignement professionnels.

Conséquence, le partenariat permet au monde économique de disposer d'une main d'œuvre parfaitement formée et de diffuser des savoirs faire de haute qualité et de valoriser son image, ses produits dans son domaine en créant une référence de prestige en Algérie. Il contribue également, à l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Et enfin, il participe à la modernisation des formations des enseignants techniques et contribue à l'adaptation des curricula aux technologies les plus récentes.

Vu l'importance de ce thème de partenariat, «Objectif Formation» lui consacre sa rubrique dossier. Quatre volets sont traités, ils portent respectivement sur :

1. Les centres d'excellence créés dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels

2. La fiche technique du centre d'excellence Schneider Electric

3. L'historique du centre d'excellence Schneider Electric

4. L'entretien avec le directeur du centre d'excellence Schneider Electric M. Merghoub Yazid.

Dossier réalisé par : Melle Houria MERAZKA

Les centres d'excellence créés dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels

Tableau récapitulatif des centres d'excellence créés dans certaines branches professionnelles

Partenaires de la convention	Dates	Objectifs	Implantation
MFEP/ Schneider Electric France	04 décembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de nouvelles stratégies pédagogiques en développant des relations « Etablissements de formation Entreprises » durables, - Participation à la mise en place des filières de formations stratégiques dans les domaines de l'énergie et de l'électricité, - Diffusion des savoirs faire de haute qualité pour des enseignants et formateurs ; assurer la formation continue des personnels des entreprises, en partenariat avec l'Institut Schneider Formation Algérie (ISFA), - Participation à la modernisation des formations des enseignants techniques et contribution à l'adaptation des curricula aux technologies les plus récentes, - Accès à l'emploi de jeunes en difficulté scolaire ou sociale vers les métiers de l'électricité et de l'énergie. 	Rouiba, Alger
MFEP/MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE	25 janvier 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Appui et accompagnement dans le processus de mise en place des centres d'excellence, - Identification des partenaires potentiels à implication dans la concrétisation de ces centres, - Identification des filières prioritaires et stratégiques de chaque wilaya ou région, - Formation des formateurs et maîtres d'apprentissage et mise à disposition de formateurs spécialisés, susceptibles d'assurer une assistance dans le domaine de l'ingénierie pédagogique (élaboration et actualisation de référentiels de formation), - Mise en place de nouveaux outils de suivi et d'évaluation des stagiaires et apprentis. 	Khenchla, El Oued, Bouira, -Biskra, Oran, Mascara, -Ain Defla.
CNEPD/ ICDL EL DJAZAIR	15 mai 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de l'usage des TIC par les stagiaires en particulier et le citoyen algérien en général , - Création des conditions favorisant l'émergence et la disponibilité de compétences nationales en mesure de produire des richesses grâce à la maîtrise des nouvelles technologies, - Acquisition d'un standard universel dans le domaine qui est ICDL ou bien Passeport Universel des Compétences Informatiques (PUCI), valorisant encore plus la formation et le diplôme dans ce domaine, - Consolidation des collaborations déjà engagées, notamment avec les leaders mondiaux CISCO, Microsoft et bien d'autres, pour la formation et la certification des jeunes stagiaires, - Ouverture du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et encouragement à poursuivre ses efforts en matière de modernisation et d'intégration du label d'excellence dans les formations dispensées, notamment dans le domaine des TIC. 	CNEPD, Hydra, Alger

MFEP/ COSIDER	16 juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et actualisation des compétences des formateurs, - Définition des spécialités de la formation professionnelle, - Renforcement de la relation entre les établissements de formation et les entreprises économiques, - Implication des opérateurs économiques pour enrichir davantage les offres de formation et les approches pédagogiques, - Création de formations initiales et continues de qualité. 	CFPA El Harrach 02, Alger
MFEP/ MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	25 juillet 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences, et mise à disposition sur le marché de l'emploi, des ressources humaines formées selon les standards universels et répondant aux besoins d'une économie nationale diversifiée, - Contribution à la réalisation du programme du gouvernement en matière d'usage des nouvelles technologies et du développement dans notre pays, d'une économie numérique par la création des conditions favorisant l'émergence et la disponibilité de compétences nationales en mesure de produire des richesses grâce aux technologies du numérique et de la téléphonie, - Assurance de la maintenance des équipements et des laboratoires en rapport avec les activités des entreprises relevant des MPTIC, et participation à la validation des programmes de formation, à la confection et à la révision des référentiels de formation professionnelle 	Bou Ismail, Wilaya de Tipaza

La fiche technique du centre d'excellence Schneider Electric

- Place pédagogiques : 144
- Ateliers et salles de cours : 4 ateliers et 10 salles de cours.
- Capacité internat : 80
- Nombre de stagiaires en formation : 48
- Equipements : équipements didactique Schneider Electric.
- Vocation, création, statut : INSFP, 15/10/2014, établissement public.
- Surface globale bâtie : 5627 m2
- Spécialité existantes : efficacité énergétique et automatismes industriels.
- Modes de formation existant : Résidentiel.
- Nombre de formateur : 06

Historique de la création du centre d'excellence Schneider Electric

Ce projet a débuté par la signature, en septembre 2014, de 14 accords cadre pour le développement des qualifications professionnelles et le perfectionnement des travailleurs, indispensables pour la concrétisation du plan quinquennal de développement pour 2015 – 2019.

La mise en place de ce centre a nécessité plus de deux années de travail préparatoire. Un comité de pilotage a été mis en place dès janvier 2014. Ce comité s'est scindé en quatre (04) sous commissions :

- Sous commission pédagogique
- Sous commission chargée de l'organisation et des moyens
- Sous commission chargée de la préparation du statut
- Sous commission de la ressource humaine

Un expert spécialiste du secteur de l'énergie et de l'électricité a été mandaté par le Ministère français de l'éducation nationale pour apporter son expertise technique et pédagogique au projet et également contribuer à la constitution d'un réseau national et international de centres d'excellence dédiés aux métiers de l'énergie et de l'électricité. L'expert assistera la direction du centre de formation dans les tâches suivantes :



Organisation et installation du centre de formation.

La sous commission pédagogique composée des représentants de la DOSFP, de l'INFEP, de l'IFP de Sidi Bel

Abbés et de l'expert français a procédé aux choix des spécialités à lancer et à la préparation des programmes ainsi qu'à la sélection des stagiaires.

La sous commission chargée de l'organisation et des moyens composée des représentants de la DFM, de DEF d'Alger et de la DISI a procédé à l'aménagement et l'organisation du centre ainsi qu'à la mise en place des équipements.

La sous commission chargée du statut qui est composée des représentants de la DEC ont élaboré un projet de statut type du centre d'excellence.

La sous commission chargée de la ressource humaine composée des représentants de la DRH, de la DOSFP, de l'INFEP et de la DEF d'Alger a préparé les fiches de sélection des formateurs et procédé à la sélection des formateurs.

Le centre d'excellence Schneider Electric est installé à Rouïba dans des locaux mis à disposition par le Ministère algérien de la formation et de l'enseignement professionnels ; ce centre d'excellence formera des enseignants, des formateurs et des



jeunes techniciens afin qu'ils acquièrent des compétences techniques de pointe. Schneider Electric Algérie met à leur disposition les équipements et matériels pédagogiques, ainsi que l'expérience requise pour le développement des cours dispensés.

Historique du centre d'excellence Schneider Electric

La volonté de mise en place d'un centre d'excellence a été exprimée en décembre 2013 par la signature d'une déclaration d'intention tripartite entre le ministère algérien de la formation et de l'enseignement professionnels (MEFP), le ministère français de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENRS) et l'entreprise Schneider Electric Algérie. La concrétisation de cette volonté s'est traduite par l'envoi d'un expert français par le MEN. L'entreprise Schneider Electric Algérie, avec l'aide de la Fondation Schneider France, outre son expertise technologique, fournit au CEAFE les équipements didactiques et électriques des bâtiments (cf. annexe éléments financiers).

Le centre d'excellence de Rouiba, Schneider Electric qui a connu une prospection technique et pédagogique engagée avec la partie française pour accompagner le secteur dans la création de ce centre a été inauguré à la rentrée professionnelle de février 2016.

Les principales dates :

- 4 Décembre 2014, signature de la convention;

Ce partenariat a été signé à l'Hôtel de Matignon, Paris en présence d'Amar Bendjama, Ambassadeur d'Algérie en France, de Genevieve Fioraso, Secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, de Akli Brihi, Président de Schneider Electric Algérie et Gilles Vermot Desroches, Directeur Développement durable de Schneider Electric et Délégué général de la Fondation Schneider Electric. Cette signature a eu lieu en présence du Premier Ministre Algérien Abdelmalek Sellal et du Premier Ministre Français Manuel Valls.

- 1^{er} avril 2015, nomination du chef de projet ;
- 17 au 27 août 2015, formation de deux formatrices au CLA de Besançon ;
- 17 septembre au 17 octobre 2015, formation de cinq formateurs de spécialité dans deux établissements de formation professionnelle de l'académie de Grenoble ;
- 20 octobre 2015, début de l'implantation des équipements didactiques Schneider ;
- 24 octobre 2016, visite de Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de Monsieur Mohamed Mébarki, Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels;
- 22 février 2016, recrutement des premiers stagiaires ;
- 20 mars 2016, rentrée de la première promotion de 48 étudiants.

Intérêts pour l'entreprise partenaire (Schneider Electric):

- Contribuer à la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise en Algérie ;
- Disposer d'une plate-forme de formation;
- Permettre au monde économique de disposer d'une main d'œuvre parfaitement formée ;
- Valoriser l'image de Schneider Electric et de ses produits au cœur des établissements de formation professionnelle dans le domaine de l'électricité et de l'énergie en créant une référence de prestige en Algérie ;
- Diffuser des savoirs faire de haute qualité pour des enseignants et formateurs ;
- Participer à la modernisation des formations des enseignants techniques et contribuer à l'adaptation des curricula aux technologies les plus récentes ;
- Contribuer à l'insertion sur le marché du travail de jeunes en difficulté scolaire ou sociale grâce à l'apprentissage et la formation vers les métiers de l'électricité et de l'énergie.

Modalités de formation :

La formation commence par la mise en place d'un BTS en 30 mois (cf. deux ans en France) permettant d'inscrire des jeunes non titulaires du baccalauréat, via un dispositif intermédiaire entre le bac professionnel et le BTS.

L'adaptation à la diversité des besoins exprimés par les entreprises se fera grâce aux options prévues en 3^e année. Des périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), d'un total de 22 semaines, seront réparties sur les trois années de formation. Ces PFMP se dérouleront au sein d'entreprises partenaires et faciliteront l'insertion professionnelle des étudiants.

Ces besoins ont été identifiés grâce à une enquête menée auprès d'entreprises de la Wilaya d'Alger et devra donner lieu à une veille permanente afin d'ajuster la formation en fonction de l'évolution des technologies et des orientations en matière d'énergie. L'une des options prévues concernera les énergies renouvelables et plus particulièrement tout ce qui touche à l'énergie solaire.

L'objectif est de former des techniciens supérieurs qui seront en mesure de participer au développement des énergies renouvelables en Algérie.

Des contacts avaient été établis dans ce sens avec des agences dépendant du ministère de l'environnement (ANCC, CNDRB) au cours du 4^{ème} trimestre 2014, afin d'ajuster les besoins (contenus et nombre de personnes à former) en fonction du développement programmé dans les énergies renouvelables. Le centre lui-même sera équipé de panneaux photovoltaïques et d'un chauffe-eau solaire (internat).

Fonctionnement: échange d'expertise, partenariats, jumelages

Le CEAFE s'inscrivant dans un réseau international de centres d'excellence en partenariat avec Schneider Electric (Afrique du sud, Colombie, Inde...), des échanges



(informations, élèves, formateurs) pourront avoir lieu grâce à la mise en place d'une plateforme par le MEN et Schneider Electric France. Cette plateforme est basée à Grenoble. Afin d'aider à la mise en place du CEAFE, des jumelages sont prévus avec deux EPLE de l'académie de Grenoble :

-Lycée professionnel Thomas Edison d'Echirolles;

-SEP du lycée Algoud-Laffemas de Valence.

Perspectives :

- Extension du centre de Rouiba : duplication et maillage territorial par des centres secondaires

A terme, il est prévu d'ouvrir des antennes du CEAFE dans d'autres wilayas, en fonction des besoins qui seront identifiés.

NB : ces centres sont dénommés par l'entreprise des «centres filles». La mise en place de ces centres devrait pouvoir se faire dans des délais plus courts que pour le «centre mère», la démarche ayant été validée.

- L'émergence d'un modèle transposable à d'autres secteurs

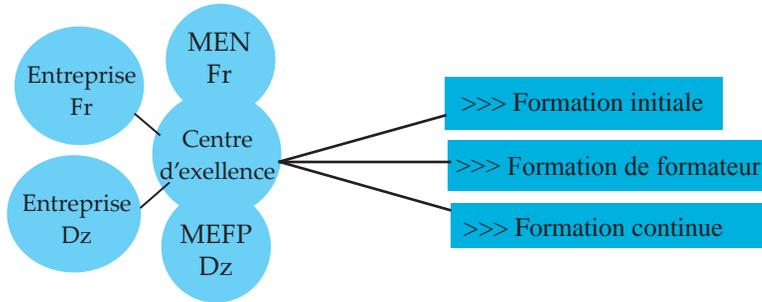
Le modèle du centre d'excellence peut être non pas répliqué à l'identique, mais transposé dans différents contextes et dans différents secteurs professionnels.

Associant les tutelles ministérielles d'au moins deux pays, et une ou plusieurs entreprises partenaires, il peut également être mis en place dans le cadre d'un partenariat multilatéral, notamment européen. Ses fonctionnalités relèvent potentiellement de trois axes de formation: initiale, continue, et formation de formateurs. Selon les sites d'implantation, l'un ou l'autre de ces axes peut prévaloir. La configuration minimale, la plus aisée à mettre en place certainement aussi, est actuellement représentée par le centre d'excellence de Rouiba.

Modèle actuel CEAFE Schneider

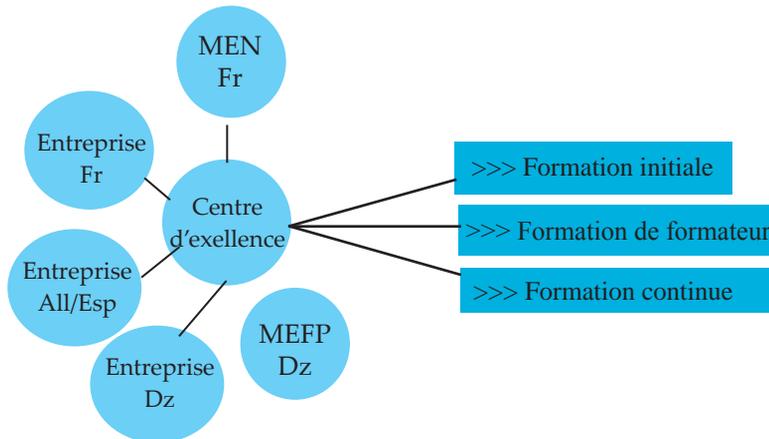
=> vers un développement des futurs centres «filles» (cf. demande entreprise Schneider)

=> perspectives: autres secteurs professionnels (éventuellement connexes)



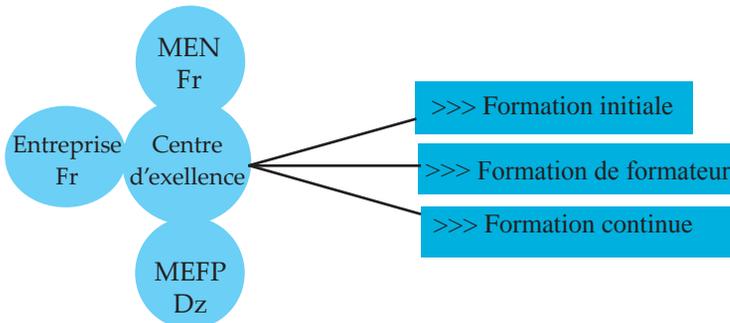
Déclinaison partenariat économique algéro-français (cf. demande entreprises algériennes)

=> Perspectives : autres secteurs professionnels (éventuellement connexes), mobilité jeunes actifs, coopération décentralisée...



Déclinaison partenariat économique européen (cf. demande MFEP)

=> Perspectives : diplomatie économique niveau Europe, Erasmus +



- lien avec d'autres centres d'excellence dans des domaines proches

L'ouverture d'autres centres d'excellence en Algérie étant à l'étude avec d'autres partenaires privés (notamment dans les métiers du bâtiment), des liens pourront être développés dans les domaines des économies d'énergies (énergies renouvelables, constructions HQE...).

- Développement de relations avec les entreprises

Dès la rentrée, des relations privilégiées devront être mise en place avec des entreprises du bassin économique avec pour orientations :

- Information métiers, emplois ;
- Périodes en entreprise ou stages;

- Coopérations technologiques ;
- Insertion professionnelle ;
- Formation continue.

- Ouverture à l'Europe et à l'international

Des partenariats européens et internationaux sont envisagés :

- Réseau des centres d'excellence Schneider à travers le Monde via la plateforme centralisatrice mise en place à Grenoble en 2015 ;
- Visite le 16 mars de l'ambassadeur d'Allemagne du CEAFE ;
- Visite le 23 mars d'un expert luxembourgeois représentant l'Union Européenne.

Document réalisé par
M. Christophe Carton chargé de mission

Entretien avec le directeur du centre d'excellence Schneider Electric, M.Merghoub Yazid

Objectif formation

La nécessité d'adapter les formations de la formation et de l'enseignement professionnels aux besoins de l'économie nationale a poussé le secteur à créer des centres d'excellence à travers le pays et dans certaines branches professionnelles.

Que pensez-vous de cette stratégie appliquée par le gouvernement ?

Le Directeur

-Pour répondre aux besoins du secteur industriels, il était impératif de former des jeunes en ciblant tous les domaines. Ces jeunes doivent être opérationnels et efficaces dès leur fin de formation. La qualité et



Le Directeur du centre d'excellence avec son staff

l'efficacité de la formation nécessitent des moyens didactiques intégrant les nouvelles technologies, formateurs qualifiés et moyens pédagogiques adéquats.

Objectif formation

Quel est l'apport de ce centre



d'excellence pour la formation professionnelle et l'économie nationale ?

Le Directeur

Une main d'œuvre de qualité de haute performance technique.

Objectif formation

Pouvez-vous nous tracer la feuille de route de ce centre ?

Le Directeur

Formation de niveau 5 (BTS) en efficacité énergétique ce qui requiert :

- Cinq semestres de formation
- Trois stages en milieu professionnel.
- Spécialiser les techniciens en semestre 4 et 5 selon la demande du secteur industriel notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

Objectif formation

Que pouvez-vous nous dire sur l'adaptation et l'actualisation des programmes de formation ?

Le Directeur

Le programme de formation est proposé par l'expert du ministère de l'éducation nationale français et actualisé selon le sondage réalisé auprès de certaines entreprises locales.

Objectif formation

Quel est le nombre des enseignants formés en France? Va-t-il y avoir démultiplication des formateurs dans le cadre du projet Schneider/ Formation professionnelle?

Le Directeur

- (05) cinq professeurs techniques
- (02) deux professeurs de langue étrangère (anglais-français).
- Ces professeurs vont assister d'autres nouveaux professeurs pour démultiplier la formation reçue en France dans le cadre du projet Schneider et Formation Professionnelle.

Et si on parlait d'Andragogie?

La pédagogie est un concept très usité dans les milieux de formation, puisqu'il désigne, de part sa définition, l'ensemble des méthodes utilisées pour éduquer les enfants et les adolescents.

Mais lorsqu'on est face à une population plus âgée, doit-on appliquer toujours les mêmes principes et procédures qui sont appliquées aux enfants et aux adolescents, tout en sachant que chaque population a ses spécificités ?

Pour mieux comprendre, commençons par la définition des deux concepts :

Andragogie :

Etymologiquement, le terme «andragogie» vient du grec andros qui désigne l'homme – au sens adulte de sexe masculin – et de agô, « mener, conduire, élever». Ainsi, l'andragogie désigne la formation pour adultes, ou l'art et la science d'enseigner aux adultes. D'après le dictionnaire Larousse, l'andragogie est la Science et la pratique de l'éducation des adultes. La première vague d'idées sur la spécificité des modes d'apprentissage des adultes a émergé, en Europe et aux Etats-Unis, après la fin de la Première Guerre mondiale. Mais c'est depuis les années 1980 que l'andragogie a connu un essor important grâce au développement de la formation continue avec les notions de «formation permanente » et de « reconversion », à la fois sous l'impulsion sociale (possibilité d'évoluer dans l'entreprise), patronale (flexibilité) et en raison du chômage.

L'andragogie part du postulat que l'adulte est différent de l'enfant et qu'il a

donc besoin d'un enseignement distinct. En effet, l'apprentissage semble se heurter à plus de difficultés chez un apprenant adulte : celui-ci a généralement des capacités de mémorisation moins grandes que l'enfant et son esprit est moins ouvert à la nouveauté, moins malléable car déjà empli de convictions et de certitudes.

L'andragogie, communément appelée éducation des adultes, constitue un processus continu. Il est non seulement possible d'apprendre à tout âge, mais cette éducation doit aussi assurer aux individus la faculté de conserver leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles.

Ceci dit, la différence principale entre la pédagogie et l'andragogie est donc le public visé même si, par abus de langage, «pédagogie» est généralement employé pour les enfants et les adolescents comme pour les adultes.

Pédagogie :

La pédagogie est habituellement décrite comme centrée sur l'enseignant. L'enseignant définit les objectifs d'apprentissage, dirige le processus d'apprentissage et évalue les résultats. La pédagogie est caractérisée par un objectif d'orientation, l'utilisation de conférences et d'autres techniques cognitives, la structuration de la récompense appropriée et, pour encourager l'apprentissage. C'est l'éducation et la formation des enfants.

L'andragogie, est généralement décrite comme centrée sur l'apprenant: L'apprenant est responsable de la réalisation de ses propres objectifs d'apprentissage à travers

l'auto-motivation, l'auto-formation, aidée par un «facilitateur» plutôt qu'un enseignant, seul détenteur du savoir.

Andragogie / Pédagogie

On n'apprend pas à un adulte (andragogie) de la même façon qu'on apprend à un enfant (pédagogie).

1. Caractéristiques des deux populations

L'enfant	L'adulte
<ul style="list-style-type: none"> - Immaturité affective, - Forte capacité d'adaptation, - Motivation liée à la satisfaction des parents, de l'enseignant.... 	<ul style="list-style-type: none"> - Motivations liées à des enjeux plus ou moins forts (emploi, projet professionnel...), Une expérience, un parcours de vie, - Résistances aux changements, - La formation peut être vécue comme une régression, - Moins de souplesse intellectuelle.
Classe assez homogène	Groupes très hétérogènes

2. Le programme

L'enfant	L'adulte
<ul style="list-style-type: none"> - Programme définis, des savoirs et savoir-faire intellectuels, à priori non discutables ; - Pas forcément de réinvestissement immédiat 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoirs, savoir-faire, savoir-être (davantage des clés de réflexion pour agir que des solutions toutes faites)

3. Les différences de l'apprentissage

L'enfant	L'adulte
<ul style="list-style-type: none"> - Apprend pour plus tard, - Participe sur une base obligatoire, Poursuit des objectifs fixés par d'autres (motivation d'autrui), - Comble un besoin d'acquisition des connaissances, - Possède une expérience limitée et peu intégrée, - S'interroge à l'occasion sur l'utilité de ce qu'on lui enseigne, - Manifeste peu d'intérêt d'apprendre des autres membres d'un groupe d'élèves, - Perçoit le temps comme étant une ressource illimitée (l'enfant a tout son temps), - Démonstre une ouverture à apprendre un grand nombre de choses différentes, - A une prise en charge limitée de son propre apprentissage, - S'adapte facilement à la nouveauté, - Possède une capacité physique et de concentration sur une plus longue période, ce qui facilite l'apprentissage, - Reçoit des informations, - Suit des instructions, - Dépend de l'enseignant, - N'a pas de contrôle sur le processus d'apprentissage, - Est motivé à apprendre par des forces extérieures de la société (famille, religion, tradition) et n'en voit pas forcément l'avantage immédiat, - N'exerce pas de contrôle sur les thèmes ou le contenu de l'apprentissage. Ces derniers sont fixés par l'enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprend pour maintenant, - Participe sur une base volontaire, - Poursuit des objectifs personnels (motivation personnelle), - Adapte et complète sans cesse ses connaissances, - Possède une expérience complète, diversifiée et très intégrée, - Démonstre une volonté systématique de percevoir cette utilité, - Manifeste de l'intérêt à écouter et à partager les connaissances et les expériences des différents membres d'un groupe d'apprenants, - A une conscience aiguë de la valeur du temps , - A des intérêts plus restreints liés aux difficultés qu'il rencontre, - Cherche à augmenter la prise en charge de son propre apprentissage, - S'adapte plus difficilement à la nouveauté, - Possède une capacité physique et de concentration moins grande, ce qui peut rendre l'apprentissage plus difficile, - Offre des idées fondées sur l'expérience, - Agit avec interdépendance, - Participe activement, - Exerce un contrôle sur le processus d'apprentissage, - Motivé, peut voir l'avantage immédiat de la formation. Il peut souvent appliquer ce qu'il a appris immédiatement, - Fait des choix qui influencent l'apprentissage. Les thèmes et le contenu de l'apprentissage reposent sur des questions qui se posent au lieu de travail et dans la vie quotidienne.

4. Le formateur

L'enfant	L'adulte
<ul style="list-style-type: none"> - Position de supériorité par rapport aux apprenants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité à démontrer par la compétence

Les caractéristiques de l'apprentissage chez l'adulte :

L'apprentissage correspond à ce que les adultes veulent: les adultes connaissent leurs besoins et sont toujours heureux de partager la responsabilité de leur propre apprentissage.

L'apprentissage est participatif: la participation active au processus d'apprentissage rend la formation plus efficace et a un impact plus marqué parce qu'elle est plus facile à appliquer.

L'apprentissage repose sur des expériences vécues: Les adultes apportent un bagage d'expérience à la formation qu'ils désirent partager.

L'apprentissage s'accompagne de réflexion: les adultes aiment réfléchir sur les expériences passées, tirer des conclusions et

tirer des principes qu'ils pourront appliquer à l'avenir.

L'apprentissage s'appuie sur les réactions: pour être efficace, l'apprentissage doit tenir compte des réactions qui sont favorables et qui proposent des modifications.

L'apprentissage repose sur le respect du participant: le respect et la confiance mutuels entre le formateur et le participant mettent en valeur le processus d'apprentissage.

L'apprentissage se déroule dans une atmosphère de sécurité: L'adulte peut arriver en formation avec son orgueil, et ses anxiétés face à un retour en classe. Il est primordial que le formateur établisse une atmosphère propice à des échanges respectueux.

Conclusion

Comprendre les principes d'andragogie, plus communément appelé les principes d'éducation aux adultes, est primordial dans l'élaboration d'une formation efficace qui a de l'impact dans le changement des comportements des adultes.

Ainsi le rôle du formateur d'adulte n'est pas de transmettre un savoir, mais plutôt de proposer des situations qui vont permettre l'apprentissage, en valorisant l'ensemble des savoirs détenus dans le groupe.

C'est pourquoi on qualifie son rôle de « facilitateur », de « médiateur ». Il facilite le lien entre l'apprenant et un contenu : des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être. Il est aussi celui qui facilite les relations dans le groupe.

Synthèse présentée par :
Leïla LATRECHE KISRANE PSFEP CIP
et ingénieur en formation. INFEP

.....

Sitographie:

- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/>
- www.hugueslenoir.fr › Pédagogie : « De la pédagogie à l'andragogie »
- <http://www.leblocnotes.ca/node/251>: « MIEUX COMPRENDRE LA FORMATION AUX ADULTES, L'ANDRAGOGIE : UNE SCIENCE IMPRÉGNÉE D'HUMANISME ». Le Bloc-Notes, 5 septembre 2003, Volume 6, No. 10
- http://andragogies-formations.overblog.com/pages/L_ANDRAGOGIE_cest_quoi-6503995.html
- www.chad.ca/fr/membres/...de.../comparaison-entre-landragogie-et-la-pedagogie

Technicien en Horticulture et espaces verts



Présentation du métier

Ce métier appartient à la branche professionnelle Agriculture. Il a de beaux jours devant lui car les besoins croissent chaque année.

Le technicien en horticulture et espace verts a «la main verte» ; il produit des fleurs et des plantes en pots. Il surveille les parasites à la loupe, taille, arrose, désherbe, protège les semis, traite les plantes contre les maladies.

Chargé de l'organisation et du suivi des activités de création, d'entretien des espaces verts ainsi que la production des plantes ornementales et florales en milieu naturel, il est chargé aussi du contrôle liée à l'aménagement des espaces verts. Il travaille

à l'extérieur comme l'intérieur de la serre. L'activité s'exerce généralement au sein d'un service chargé des espaces verts ou au sein d'un service technique.

Le technicien en horticulture travaille en lumière naturelle et artificielle. Il est soumis aux aléas climatiques et aux bruits des matériels.

Dans un espace vert, le technicien en horticulture et espaces verts est exposé sur chantier à certains risques tels que : les blessures dues à la manipulation manuelle ou mécanisées d'engins tranchants (tondeuse, sécateurs, motoculture...), coups de soleil et froid, intoxications et allergies par les produits phytosanitaires, allergies aux poussières du pollen, produits chimiques ainsi que les

chutes au cours de la pollinisation ou élagage des arbres.

Le technicien doit être en bonne condition physique pour bien effectuer et gérer les travaux sur le terrain.

Il doit par ailleurs, maîtriser les deux expressions orale et écrite et, avoir une bonne mémoire et manifester l'aptitude à travailler en groupe, à gérer une équipe, à dialoguer avec ses supérieurs et communiquer avec tous les membres de l'équipe.

Ce métier est contre indiqué pour les personnes présentant un handicap moteur important, une allergie aux pollens et produits chimiques ou un handicap dans la vue, l'ouïe.

Le technicien en horticulture est responsable du matériel et outillages de travail mis à sa disposition, il doit veiller à sa bonne gestion et maintenance ainsi que l'approvisionnement dans de bonnes conditions des matériaux et végétaux. Le technicien est un agent qui organise et gère une équipe au niveau d'aménagement et entretien des espaces verts, il doit prendre toutes les décisions pour cela, tout en se référant à un supérieur en cas de modification ou difficultés. Il doit respecter les normes de sécurité pour lui-même et ses collègues lors des différents travaux de manipulation des produits chimiques, et pendant l'utilisation du matériel dangereux (maçonnerie, plantation, arrachage...).

Quels durée et niveau d'accès à la formation?

Le technicien en horticulture et espaces verts doit être issu de la deuxième année secondaire. La durée de la formation est de 24 mois. La formation est sanctionnée par un diplôme de Brevet de technicien (BT) conférant une qualification professionnelle équivalent au niveau 4.

Quel programme de formation?

Le programme de formation est structuré en compétences professionnelles et organisé

en modules, que le stagiaire devra maîtriser à l'issue de la formation. Les compétences professionnelles à développer chez le stagiaire sont principalement liées aux activités suivantes :

Evaluer les potentialités du climat

Evaluer les potentialités sol

Préparer et améliorer les potentialités sol

Organiser les opérations préliminaires du projet d'espace vert

Réaliser les différentes étapes d'implantation d'espace vert

Mettre en place une pépinière

Effectuer la multiplication végétative

Organiser et contrôler les éléments de production

Organiser les opérations d'entretien des espaces plantés

Entretien des équipements et mobiliers de jardin

Gérer le personnel.

Gérer le matériel.

Quels débouchés?

Un technicien en horticulture et espaces verts peut travailler comme salarié dans une entreprise horticole ou chez un pépiniériste; il peut aussi s'installer à son compte en tant qu'exploitant agricole. Sa qualification lui permet une promotion aux postes supérieurs. Il peut être technicien supérieur en horticulture et espace verts ou chef d'entreprise après un perfectionnement ou une formation spécialisée.

L'environnement, le paysage et la qualité de la vie sont devenus, ces dernières années, des préoccupations de premier ordre. Les municipalités créent des espaces verts, les parcs de loisirs se multiplient et les particuliers ajoutent fréquemment à leur appartement ou à leur maison, une terrasse ou un jardin pour embellir la vue et protéger l'environnement.

Melle. Houria MERAZKA